

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 MARS 2020

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placement collectif promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Mars 2020, qui font apparaître un actif net de **87.471.337** dinars pour un capital de **82.368.977** dinars et une valeur liquidative égale à **110,273** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que :

- La société « SICAV AXIS TRESORERIE » emploie 70,96% de son actif en liquidité et quasi liquidités et cela constitue une insuffisance du seuil de 20% de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif et fixé par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15,29,35,36 et 37 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
TUNISIE AUDIT & CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>20 957 309</u>	<u>23 073 814</u>	<u>19 986 535</u>
Tires des Organismes de Placement Collectif		158 217	1 105 764	481 794
Obligations et valeurs assimilées		20 799 092	21 968 049	19 504 741
Placements monétaires et disponibilités		<u>66 589 250</u>	<u>6 132 504</u>	<u>14 829 238</u>
Placements monétaires	4.1.2	13 018 550	1 964 066	10 917 416
Disponibilités		53 570 700	4 168 438	3 911 822
Autres Actifs	4.1.5	<u>50 155</u>	<u>8 118</u>	<u>32 175</u>
TOTAL ACTIF		<u>87 596 714</u>	<u>29 214 436</u>	<u>34 847 948</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	4.1.6	84 629	23 966	34 624
Autres créditeurs divers	4.1.7	40 748	41 077	33 953
TOTAL PASSIF		<u>125 377</u>	<u>65 043</u>	<u>68 577</u>
ACTIF NET				
Capital	4.1.8	82 368 977	27 642 501	33 202 512
Sommes distribuables		5 102 360	1 506 892	1 576 859
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 907 929	1 201 461	(183)
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 194 431	305 431	1 577 042
ACTIF NET		<u>87 471 337</u>	<u>29 149 393</u>	<u>34 779 371</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>87 596 714</u>	<u>29 214 436</u>	<u>34 847 948</u>

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020
(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	273 297	306 834	1 171 826
Revenus des obligations et valeurs assimilées		273 297	306 834	1 125 404
Dividendes		-	-	46 422
Revenus des placements monétaires	4.2.2	960 681	85 839	577 650
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 233 978	392 673	1 749 476
Charges de gestion des placements	4.2.3	(167 462)	(67 319)	(283 405)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 066 516	325 354	1 466 071
Autres charges	4.2.4	(26 261)	(13 878)	(56 310)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 040 255	311 476	1 409 761
Régularisation du résultat d'exploitation		154 176	(6 045)	167 281
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 194 431	305 431	1 577 042
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(154 176)	6 045	(167 281)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 217	28 397	49 183
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		39 952	(12 860)	29 428
Frais de négociation de titres		-	(51)	(572)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 083 424	326 961	1 487 800

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 083 424	326 961	1 487 800
Résultat d'exploitation	1 040 255	311 476	1 409 761
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 217	28 397	49 183
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	39 952	(12 860)	29 428
Frais de négociation de titres	-	(51)	(572)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	-	(975 561)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	51 608 542	(1 563 095)	3 881 603
Souscriptions			
- Capital	88 312 983	6 178 141	72 563 462
- Régularisation des sommes non distribuables	1 585 504	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	4 842 428	299 374	2 674 759
Rachats			
- Capital	(40 053 538)	(7 670 129)	(68 557 993)
- Régularisation des sommes non distribuables	(721 653)	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	(2 357 182)	(370 482)	(2 798 626)
VARIATION DE L'ACTIF NET	52 691 966	(1 236 134)	4 393 842
ACTIF NET			
En début de période	34 779 371	30 385 529	30 385 529
En fin de période	87 471 337	29 149 395	34 779 371
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	320 067	281 306	281 306
En fin de période	793 222	266 907	320 067
VALEUR LIQUIDATIVE	110,273	109,212	108,662
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,98%	4,49%	4,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2020

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Mars 2020, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêt, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 20 957 309 dinars au 31 mars 2020, détaillé comme suit :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			20 038 559	20 799 092	23,78%	760 531
Obligations			11 941 460	12 342 860	14,11%	401 398
AB 2011-1_10A_26092011		10 000	200 000	205 013	0,234%	5 013
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11		10 000	800 000	817 312	0,934%	17 312
AB2008_20A_21/05		3 000	135 000	141 527	0,162%	6 527
AB09/B_15A_30/09		5 000	166 500	172 313	0,197%	5 813
AB2010_15A_31/08		7 000	279 790	291 150	0,333%	11 360
AB2010_15A_31/08		3 000	119 790	124 670	0,143%	4 880
AB2017_5A_30/04		10 000	597 000	630 626	0,721%	33 626
ATBSUB17/A_7A_15/03		15 000	1 500 000	1 505 522	1,721%	5 522
ATBSUB17/A_7A_15/03		1 000	100 000	100 368	0,115%	368
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013		1 000	20 000	21 026	0,024%	1 026
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05		3 000	120 000	126 131	0,144%	6 131
ATL2016-1_5A_7.5%_270616		5 000	200 000	209 148	0,239%	9 148
ATL2018-1_7A_8.5%_170718		5 000	500 000	524 060	0,599%	24 060
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN		4 000	160 000	167 737	0,192%	7 737
ATTIJ_BANK_2017_SUB_5A_31/05		20 000	1 200 000	1 259 394	1,440%	59 394
ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8.2%_15/06		2 000	160 000	168 345	0,192%	8 345
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A		15 000	300 000	317 193	0,363%	17 193
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A		5 000	100 000	105 731	0,121%	5 731
BH09/B_15A_31/12		5 000	192 000	194 046	0,222%	2 046
BHSUB2015_7.5%_7A		300	17 730	18 715	0,021%	985
BHSUB2015_7.5%_7A		1 800	106 920	112 676	0,129%	5 756
BHSUB2015_7.5%_7A		6 000	360 000	378 177	0,432%	18 177
BHSUB2015_7.5%_7A		3 500	210 000	220 603	0,252%	10 603
BHSUB2016-1_7.4%_5A		5 000	200 000	210 708	0,241%	10 708
CIL 2018/1_5A_10.6%_17/01		1 500	120 000	122 085	0,140%	2 085
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%		32	1 910	2 004	0,002%	94
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	120 000	126 939	0,145%	6 939
HL 2015-01 7A-7.85%		2 000	120 000	126 939	0,145%	6 939
HL 2016-01 5A-7.65%		5 000	200 000	209 297	0,239%	9 297
HL 2018-01 5A-8.3%		2 000	160 000	168 969	0,193%	8 969
STB08/2_16A_18/02		10 000	312 500	314 409	0,359%	1 909
STBSUB19_7A_29/11		5 000	500 000	515 585	0,589%	15 585
TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	460 000	468 295	0,535%	8 295
UIB09/1_15A_17/07		38 000	1 265 400	1 304 800	1,492%	39 400
UIB09/1_20A_17/07		3 000	150 000	154 968	0,177%	4 968
UIB09/1_20A_17/07C		2 700	135 000	139 471	0,159%	4 471
UIB2011-1_20A_26082011		5 600	334 320	344 537	0,394%	10 217
UIBSUB2016_7.4%_5A		3 000	117 600	119 551	0,137%	1 951
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117		2 500	200 000	202 820	0,232%	2 280

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
Bons du trésor assimilables			8 097 099	8 456 232	9,67%	359 133
BTA 5.6 AOUT 2022		200	195 840	204 787	0,234%	8 947
BTA 5.6 AOUT 2022		300	292 560	306 926	0,351%	14 366
BTA 5.6 AOUT 2022		500	485 600	511 118	0,584%	25 518
BTA 5.6 AOUT 2022		200	192 120	203 980	0,233%	11 860
BTA 5.6 AOUT 2022		200	191 920	203 938	0,233%	12 018
BTA 5.6 AOUT 2022		200	191 720	203 895	0,233%	12 175
BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	516 445	0,590%	32 445
BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	51 645	0,059%	3 240
BTA 6% JUIN 2021		300	294 000	309 717	0,354%	15 717
BTA 6% JUIN 2021		205	201 618	211 698	0,242%	10 080
BTA 6% JUIN 2023		100	95 950	101 427	0,116%	5 477
BTA 6.3% OCT 2026		3 850	3 715 635	3 854 286	4,406%	138 651
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)		150	154 515	158 756	0,181%	4 241
BTA 8ANS 6% AVRIL 2023		100	97 075	102 146	0,117%	5 071
BTA 6.6% MARS 2027		288	256 320	256 820	0,294%	500
BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	74 057	0,085%	4 316
BTA 6.5_11 JUIN 2025		280	248 080	259 129	0,296%	11 049
BTA 6.5_11 JUIN 2025		1 000	882 000	925 462	1,058%	43 462
Titres OPCVM			152 082	158 217	0,18%	6 135
MCP SAFE FUND		880	103 119	107 856	0,123%	4 737
FCP Axis AAA		470	48 963	50 361	0,058%	1 398
Total			20 190 641	20 957 309	23,96%	766 666
Pourcentage par rapport à l'actif					23,92%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 13 018 550 dinars au 31 mars 2020, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		4 339 666	4 433 430	5,07%	93 765
CD_BH_0.5 M_350J_11.4%_12112020		460 090	474 344	0,54%	14 254
CD_BT_1M_170J_10.5%_2442020		962 207	994 887	1,14%	32 680
CD_BT_0.5M_170J_10.31%_2372020		481 430	487 656	0,56%	6 227
CD_BTE_0.5M_190J_10.81%_492020		478 411	482 274	0,55%	3 863
CD_BTE_0.5M_90J_10.81%_2242020		489 474	497 544	0,57%	8 070
CD_BTE_1M_90J_10.81%_1542020		978 949	996 725	1,14%	17 776
CD_UFACT_0.5M_90J_11.2%_142020		489 105	500 000	0,57%	10 895
Prise en pension		8 583 440	8 585 120	9,81%	1 680
PL BH_8.5M_7.05%_7J_742020		8 583 440	8 585 120	9,81%	1 680
Total		12 923 106	13 018 550	14,88%	95 445
Pourcentage par rapport à l'actif				14,86%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Mars 2020, le ratio susvisé s'élève à 70,96%

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 mars 2020 une valeur comptable de 25 390 739 DT, soit 29,00% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires		Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt			
ETAT	2 004	8 456 232		-		8 458 236	9,66%
AB	2 382 611			-		2 382 611	2,72%
ATB	1 605 890			-		1 605 890	1,83%
ATL	880 365			-		880 365	1,01%
ATTIJARI BANK	1 259 394			-		1 259 394	1,44%
ATTIJARI LEASING	759 007			-		759 007	0,87%
BH	1 134 925				474 344	1 609 269	1,84%
BTE					1 976 543	1 976 543	2,26%
BT	-				1 482 543	1 482 543	1,69%
UNIFACTOR	-				500 000	500 000	0,57%
CIL	122 085				-	122 085	0,14%
HL	632 144				-	632 144	0,72%
MCP SAFE FUND			107 856		-	107 856	0,12%
FCP Axis AAA	-		50 361		-	50 361	0,06%
TL	468 295					468 295	0,53%
STB	829 994				-	829 994	0,95%
UIB	2 266 146				-	2 266 146	2,59%
Total	12 342 860	8 456 232	158 217		4 433 430	25 390 739	29,00%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à 50 155 DT contre 8 118 DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	41 271	8 118	32 175
Retenue à la source sur BTA	8 884	-	-
Total	50 155	8 118	32 175

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à 84 629 DT contre 23 966 DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Rémunération du dépositaire	7 467	1 501	5 984
Rémunération du gestionnaire	77 162	22 465	28 640
Total	84 629	23 966	34 624

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à 40 748 DT contre 41 077 DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Commissaire aux comptes	15 273	16 012	12 052
Etat retenue à la source	5 802	5 802	5 802
CMF	9 462	3 384	4 071
Jetons de présence	6 215	6 233	4 974
Retenue à la source BTA	-	4 991	4 482
Publications	3 410	4 084	1 972
TCL	566	551	580
Autres créditeurs divers	20	20	20
Total	40 748	41 077	33 953

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	33 202 512
Nombre de titres	320 067
Nombre d'actionnaires	493

Souscriptions réalisées

Montant	88 312 983
Nombre de titres émis	865 856
Nombre d'actionnaires nouveaux	21

Rachats effectués

Montant	(40 053 538)
Nombre de titres rachetés	392 701
Nombre d'actionnaires sortants	23

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 217
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	39 952
Régularisation des sommes non distribuables	863 851
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-03-2020

Montant	82 368 977
Nombre de titres	793 222
Nombre d'actionnaires	491

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à 273 297 DT contre 306 834 DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus des BTA	89 487	82 232	335 076
Revenus des obligations	183 810	224 602	790 328
Dividendes	-	-	46 422
Total	273 297	306 834	1 171 826

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à 960 681 dinars contre 85 839 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus des certificats de dépôt	146 363	36 183	163 786
Revenus des dépôts à terme	-	46 036	327 952
Revenus compte courant rémunéré	41 378	3 620	81 332
Revenus des prises en pension	772 940	-	4 580
Total	960 681	85 839	577 650

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à 167 462 dinars contre 67 319 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	165 979	65 852	277 455
Rémunération du dépositaire	1 483	1 467	5 950
Total	167 462	67 319	283 405

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à 26 261 DT contre 13 878 DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération du commissaire aux comptes	3 221	2 970	10 740
Redevances du CMF	18 442	7 317	30 828
TCL	1 709	785	3 283
Frais de publicité	1 110	900	6 029
Charge diverse	1 579	1 706	5 230
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Total	26 261	13 878	56 310

5. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE ET DU GESTIONNAIRE :

5.1. *Rémunération du dépositaire*

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV

5.2. *Rémunération du gestionnaire*

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention